

DOCUMENTS A FOURNIR EN COPIES AVEC VOTRE DOSSIER

ETAT CIVIL

carte nationale d'identité ou carte de séjour (recto-verso)
livret de famille
certificat de scolarité pour les enfants majeurs à votre charge

DOMICILE

Justificatif de domicile (quittance de loyer)
si vous êtes hébergé(e) : attestation d'hébergement
si vous êtes propriétaire : taxe d'habitation 2017

RESSOURCES

(du **demandeur** et des **personnes vivant au foyer** (sauf procédure de divorce)

PERIODE DE REFERENCE POUR LE CALCUL DE L'AIDE JURIDICTIONNELLE : N-1 soit l'année 2017

Selon votre situation:

Impôts sur le revenu : copie de la déclaration pré-remplie **2018** pour les revenus **2017**

salaires : copie des bulletins de salaire de tous les mois de l'année **2017**

indemnités de Pole Emploi : justificatifs pour tous les mois de l'année **2017**

indemnités journalières en cas d'arrêt de travail : justificatifs pour l'année **2017** de tous les mois

titulaires de RSA : dernier avis de paiement

allocataires CAF : dernier avis de paiement **ET** numéro d'allocataire

retraités, pensionnés : dernier avis de paiement

Si vous disposez d'un récapitulatif délivré par la CPAM, Pole emploi ou votre caisse de retraite pour les revenus 2017, ce document peut remplacer toutes les photocopies des versements mensuels de 2017.

Si votre situation s'est dégradée depuis janvier 2018, bien vouloir fournir vos ressources de janvier 2018 au mois précédent le dépôt de la demande ;

PIECES DE PROCEDURE

convocation ou assignation devant la juridiction

avis à victime ou indication de votre qualité de victime ou de représentant d'une victime

précision du nom et de l'adresse de l'adversaire

accord de l'avocat si vous en avez un : cachet sur l'imprimé ; il précisera le motif de votre **demande et la juridiction saisie** ;

certificat de l'assurance pour la non prise en charge

N'OUBLIEZ PAS DE DATER ET DE SIGNER LA DEMANDE EN DERNIERE PAGE